

ÉDITO

du MAIRE

Le mois de janvier est traditionnellement, le moment convivial où sont évoquées les actions de l'année passée, où sont salués et remerciés le personnel et les associations qui œuvrent et participent à la vie de notre commune. Mais, c'est aussi l'occasion d'annoncer les projets pour l'année nouvelle.

Au-delà du plaisir de la rencontre et du partage des vœux, le goût de l'édition 2016 est par certains côtés amer. Difficile de ne pas penser aux moments tragiques qui auront teinté de noir l'année écoulée.

Les difficultés multiples que rencontrent les collectivités ont été évoquées (Baisse des moyens, Application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) imposée, baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)). Il faut pourtant dépasser ces constats et ne pas nous enfermer dans ce qui pourrait se révéler comme une impasse.

Je souhaite à chacune et à chacun ce qu'il est en droit d'espérer pour 2016, et en premier lieu l'énergie indispensable à la poursuite de l'action. Comme chaque année, à la même époque, le débat d'orientations budgétaires permet de présenter et de discuter en Conseil Municipal les grands axes de nos investissements. Je sais que nous avons la confiance des Brensols. Cette confiance nous honore et nous engage. Je mesure la responsabilité qui nous est confiée, guidée par l'intérêt général.

La Municipalité forte de sa diversité et de son expérience tiendra la totalité des engagements pris, toute l'équipe travaille avec détermination au service des Brensols. Cette volonté fait partie intégrante de l'Histoire de notre village. A Brens, nous avons toujours fait le choix de construire l'avenir, « Faire l'avenir plutôt que le subir » voilà ce qui fonde notre projet de village et guide nos actions.

Construire l'avenir, c'est d'abord permettre aux Brensols de rester maîtres de leur propre vie. Cela se joue

dès le plus jeune âge. 2015 a vu la mise en place d'un conseil municipal jeune qui lui aussi s'est mis au travail et je tiens à féliciter notre jeune Maire et son équipe.

Construire l'avenir, c'est dans cette optique qu'a été mise en place une feuille de route pour les prochaines années permettant d'avoir un guide pour vos élus.

S'Engager, Agir, Innover, Développer, Réaliser, Réussir, voilà en six mots, notre ambition pour l'avenir de Brens. Cette ambition, nous la voulons partagée et commune, car nous avons la conviction que notre village ne peut se construire autrement que collectivement.

Lutter contre le chômage, développer les activités économiques, améliorer notre cadre de vie, investir dans l'éducation et pour l'avenir, sont nos priorités.

Michel TERRAL
Maire de Brens





Conseil Municipal

TRAVAUX

ESPACE ASSOCIATIF

La réalisation de l'espace associatif, au rez-de-chaussée de l'immeuble ADMR, va débuter prochainement.

L'appel d'offres a été réalisé, les entreprises retenues.

La mise à disposition aux associations est prévue pour septembre 2016.



ESPACE SANTE

2016, verra aussi la réalisation d'un espace santé face à l'actuel, avec une pharmacie plus spacieuse et la possibilité pour de nouveaux professionnels de santé de venir s'y installer (Cardiologue, Ophthalmologue, Angiologue et autres)

Le permis de construire a été délivré le 15 Février.



Conseil Municipal Jeune

Qui sommes-nous ?

Le Conseil Municipal Jeune est composé de 9 élus dont 1 maire (Justine Escrouzailles) et 2 adjoints (Raphaël Marquès, Paco Zafrilla) ainsi que de 6 conseillers (Eva Rieux, Solenne Domingo, Arthur Chauvin, Loïc Lamandon-Perrier, Marjorie Robert-Smout, Logan Moya).

Nous avons été élus en avril 2015, la moyenne d'âge est de 10-12 ans.



Nos actions en 2015 :

- Nous avons participé au « 20 ans de Village Etape » où nous avons organisé, en partenariat avec les élus adultes, une chasse au trésor dans le centre historique du village. Une remise des récompenses a suivi pour féliciter les gagnants. Pour rythmer la journée, une compétition de mini-olympiades a été mise en place avec l'aide du club d'athlétisme où petits et grands ont pu mesurer leur endurance. Nous en profitons pour remercier parents et membres de différentes associations qui nous ont aidé pour que cette journée soit une réussite.

- Ensuite, nous avons rebaptisé la place du foyer rural qui se nomme « place de la Fraternité ».

- En décembre, en collaboration avec le C.C.A.S., nous avons distribué des colis et des dessins faits par les enfants de Brens aux personnes de la commune âgées de plus de 85 ans.

Nos futurs projets en 2016 :

- Embellir le village
- Projet de cinéma en plein air
- Projet de dessins éphémères qui seront placés au cœur du village.

Enfin, tout cela ne serait pas possible sans l'écoute, le dynamisme et l'ouverture d'esprit de nos animateurs-encadrants (Virginie Giméno, Sandrine Itrac, Yvon Bonnefoi).

Merci à eux de nous faire vivre cette belle aventure.





... Conseil Municipal

FINANCES

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser).

Il présente les résultats comptables de l'exercice. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité. Il doit être adopté par l'assemblée.

SYNTHESE BUDGET FONCTIONNEMENT COMPTE ADMINISTRATIF

	PREVISIONNEL 2015	REALISE 2015
TOTAL DEPENSES	1 769 118	1 678 609
Charges à Caractère Général	404 015	379 542
Charges de Personnel	847 600	812 439
Autres Charges Gestion Courante	424 936	413 505
Charges Financières	69 902	69 902
Dépenses Imprévues	11 039	
Charges Exceptionnelles	1 000	21
Virement section Investissement	10 626	
Opérations d'Ordre	0	3 200
TOTAL RECETTES	1 772 318	1 806 986
Atténuation des Charges	80 000	131 361
Produits et Services	133 400	150 219
Impôts et Taxes	1 070 105	1 097 757
Dotations Participations	313 301	358 032
Autres Produits de Gestion	49 000	52 503
Excédent Brut Antérieur Reporté	109 486	
Opérations d'Ordre	10 626	10 562
Produits Financiers		3
Produits Exceptionnels	6 400	6 506

Le résultat global de clôture s'élève à 128 281 €.

- Maîtrise des charges de fonctionnement
- Subvention versée à Récréa'Brens : 231 000 €
- Maîtrise de la Pression fiscale

SYNTHESE BUDGET ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF

	PREVISIONNEL 2015	REALISE 2015
TOTAL DEPENSES	161 365	109 377
Charges à Caractère Général	48 793	44 211
Charges de Personnel	7 200	6 449
Charges Financières	10 736	10 735
Atténuation de Produits	12 545	12 545
Autres Charges Gestion Courante	300	273
Charges Exceptionnelles	2 000	
Dépenses Imprévues	4 628	
Opérations d'Ordre	35 163	35 164
Virement à la Section Investissement	40 000	
TOTAL RECETTES	161 365	149 828
Excédent Antérieur Reporté	13 736	
Vente Produits	142 000	144 045
Produits Exceptionnels		154
Opérations d'Ordre	5 629	5 629

Le résultat global de clôture s'élève à 40 452 €.

TRAVAUX

VOIRIE

Des travaux de voirie seront effectués, nos chemins communaux souffrent énormément d'un trafic routier plus dense. Certains hameaux seront sécurisés par des plateaux surélevés ou chicanes afin de réduire la vitesse sur les voies communales (Pendariès Bas, Le Joncas).



RESEAU COLLECTIF D'ASSAINISSEMENT

Nous souhaitons améliorer et étendre le réseau collectif d'assainissement dans les hameaux et suivant les prescriptions du zonage d'assainissement. En 2015, le réseau collectif d'assainissement du hameau de Lendrevié Basse a été réalisé. En 2016, nous souhaitons réhabiliter la station de Saint Fons, route de Lavaur, puis viendra le hameau de Terrisse.





Conseil Municipal

TRAVAUX

SITE ELEMENTAIRE

Nous souhaitons renforcer le Site Elémentaire :

- création de deux nouvelles classes afin de supprimer le bungalow,
 - réfection des toilettes
- création d'un préau permettant d'accueillir correctement les enfants.

Les dossiers permettant de solliciter les diverses aides ont été déposés (Préfecture, Région, Département)

Nous devons veiller au maintien des effectifs, éviter de se situer en dessous de 280 enfants scolarisés maternelles et élémentaires et maintenir ainsi 11 classes.



RESTAURANT SCOLAIRE

Nous souhaitons agrandir la salle de restaurant avec une mise aux normes de la partie cuisine.

En 2015, ce sont 34 000 repas qui ont été servis. Remerciements au personnel.

Ce dossier est mené conjointement avec l'agrandissement du site élémentaire.



SECURITE

Les « correspondants sûreté » de la gendarmerie

Face aux besoins croissants de sécurité, le concept de « prévention situationnelle », d'inspiration anglo-saxonne, s'est développé en France, au milieu des années 1990. Désormais, prévenir la malveillance par une meilleure maîtrise technique de l'espace constitue, sur l'ensemble du territoire national, **une nouvelle approche de la prévention de la délinquance** ; la malveillance englobant, selon les cas, les incivilités, le vandalisme, la petite et moyenne délinquance, ou la criminalité.

La prévention technique de la malveillance (PTM) constitue pour la gendarmerie nationale un levier d'action incontournable dans l'exécution de sa mission de protection des personnes et des biens, et de lutte contre la délinquance de proximité. Aujourd'hui intégrée systématiquement dans un nombre croissant de projets d'urbanisme, la PTM est également mise en oeuvre pour faire face à de nouvelles exigences : sécurité des établissements scolaires, sécurisation des transports publics, développement des réseaux de vidéo-protection, etc. Elle figure au rang de priorité du plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes.

Depuis ces dernières années, **la gendarmerie nationale a mis en place dans ses zones de compétences des personnels spécialisés dans ces domaines : ce sont les « référents sûreté »**. Formés durant cinq semaines, ils sont habilités à réaliser des « diagnostics de vulnérabilité » contenant des « recommandations ». **Pour les assister localement, ils sont aidés des « correspondants sûreté »**. Il s'agit de gradés ou gendarmes, affectés dans des unités de gendarmerie, volontaires pour cette mission particulière et qui ont, eux aussi, reçu une formation de base au niveau départemental. Ils sont, par conséquent, habilités à venir en tous lieux où leur intervention est demandée (particuliers, commerçants, municipalités, entreprises, etc.) et réaliser des « consultations ».

Ces « consultations » se traduisent par l'expression de **conseils, formulés oralement aux demandeurs** dans le domaine des mesures passives de lutte contre la malveillance. Les correspondants sûreté sont également chargés de la **mise en place et de la gestion des réseaux d'alertes** (SMS ou par messagerie électronique). Ils sont, aussi, chargés de présenter l'ensemble du dispositif de prévention mis en place par la gendarmerie nationale, qu'il s'agisse de la **« participation citoyenne »**, comme de la **vidéo protection**. Enfin, agissant au sein d'un groupe de prévention départemental, ils sont également en mesure de faire intervenir des personnels spécialisés de la gendarmerie, comme : le « référent sûreté », le référent en « nouvelles technologies numériques » (N'TECH), ou encore, le référent en « Intelligence économique », spécialisé dans la délinquance économique et financière.

Sur Gaillac, c'est l'adjudant Christophe TORENTE et le gendarme Jean-Philippe BERLIC, qui sont vos correspondants sûreté. Que vous soyez responsables d'associations, commerçants, entrepreneurs, ou bien encore, résident domicilié sur la commune de Gaillac, vous pouvez les contacter de la façon suivante : christophe.torrente@gendarmerie.interieur.gouv.fr et jean-philippe.berlic@gendarmerie.interieur.gouv.fr tél : 05.63.57.73.01

Sur les cantons de Gaillac-Cadalen, il a été, en plus, mis en place un réseau d'alerte mail permettant d'échanger, au quotidien, des informations dont le caractère est non urgent, mais important, dans le cadre de la lutte contre la délinquance. Lien direct et privilégié, ce réseau est organisé par activités professionnelles et permet de diffuser des informations ciblées et précises à une ou plusieurs corporations. A ce jour, douze d'entre elles sont concernées, ainsi que les mairies. Ce réseau va être développé en 2015.

La prévention est un enjeu majeur de la lutte contre la délinquance, elle est même le 1^{er} temps de cette lutte car elle permet de faire échec aux risques de cambriolages, escroqueries ou arnaques en tous genres, par une série de dispositions adaptées. **Les interventions des correspondants sûreté s'inscrivent dans un schéma d'amélioration de la sécurité publique.** Elles constituent, bien évidemment, un service gratuit au profit des demandeurs.

Le lieutenant-colonel Didier LAURENS



... Conseil Municipal

Brens, ambassadeur des entreprises

Deux mois après le premier carrefour des entreprises de la nouvelle grande région organisé sur notre commune par le Club des Dirigeants d'Entreprises de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon avec notre soutien et celui de la Communauté des communes Tarn et Dadou, quel bilan peut-on tirer de cette demi-journée ?



Petit rappel des faits. Inscrite sous la thématique de la lutte contre l'isolement du chef d'entreprise, la priorité de cet événement était de **permettre aux entreprises régionales de sortir de l'ombre en venant à la rencontre du grand public**. Ainsi un **salon de 60 stands** contenant plus de 75 entreprises s'est tenu dans l'enceinte de L'ESC et sous les chapiteaux au pourtour. Il voyait défiler avec bonheur un public curieux de 500 visiteurs locaux. Pour les particuliers, mettre un visage sur les entreprises qui composent le tissu économique local permet ainsi de mieux les identifier, et pour les dirigeants la reconnaissance de proximité est très importante. Ainsi dans cet esprit, Gérard Brière, journaliste et animateur du CDE donnait la possibilité au public présent de découvrir une jeune et brillante dirigeante locale de 27 ans en présentant Sophie Fernandez, meilleure ouvrière de France 2015 dans la catégorie poissonnier-écailleur, dont les magasins se trouvent à Gaillac et Montauban puis, il en faisait de même avec Laurent Herail, PDG de la Société Caréco à Gaillac.

En parallèle du salon, vers 16h30, la **conférence animée par 7 intervenants** parmi lesquels des membres des chambres consulaires et le service développement économique de Tarn et Dadou pouvait se dérouler notamment en **mettant en avant par le témoignage l'importance des réseaux d'affaires** pour sortir de l'isolement.

Après le discours des élus parmi lesquels on notait notamment la présence de Claire Fita, Conseillère régionale présidente de la commission finances, **un cocktail permettait d'échanger** et de donner la parole aux invités d'honneur parmi lesquels, Alain Navarro, Directeur D'Arpèges et Trémolos et Fondateur du festival « Pause Guitare », Didier Blanc, PDG de la Société Usitech, Georges Vieilledent, Gérant de la société Electrophotonique Ingénierie, Pierre Guillet, Commentateur sportif et co-fondateur du 1^{er} Salon du Rugby à ALBI, Nicolas Dubousquet, Gérant du Groupe Agri, Gregor Raymond, pilote et directeur du circuit d'Albi, Jean-Marc Pastor, Président de Triffyll.



La journée s'achevait autour d'un **repas champêtre et convivial** servi par Joël Mathieu, viticulteur à la Livinière et membre du CDE durant lequel plus de 100 chefs d'entreprises ont pu poursuivre les discussions.

Relayé par de nombreux médias, (La

Dépêche, ToulEco, Tarn Actu, Radio R d'Autan, France3) mais aussi par les réseaux sociaux (voir la chaîne You tube du CDE), désormais **« Brens Village Etape des entreprises et des réseaux du Sud-Ouest » est devenu une référence pour le monde entrepreneurial régional**. Une initiative qui, par son succès a su créer des synergies et surtout des partenariats pour les affaires.

Pas une réunion, une rencontre du CDE sans qu'il ne soit fait écho de cet événement de Brens ainsi comme à Toulouse le 10/02/2016 devant plus de 80 chefs d'entreprises et le président de la CCI de Toulouse Alain Di Crescenzo, à Perpignan le 24 février 2016 devant Bernard Fourcade, président de la CRCI du Languedoc Roussillon et, Didier Codorniou (*), Vice-président de la Région très attentif lui aussi car, en tant qu'ancien trois-quarts centre international de rugby il a l'habitude de jouer en équipe !

Situé en plein carrefour stratégique Nord-Méditerranée (Brive-Montauban-Graulhet-Castres-Béziers) et Sud-Nord-Est (Toulouse-Albi-Rodez-Lyon), **ne doutons pas que Brens, plus qu'un simple label peut être amené à devenir une référence dynamique pour organiser des événements où l'on fait étape !** D'ores et déjà, le CDE conquis par notre village nous fera l'amitié de sa présence lors de l'élection Miss Pays du Pastel le 20 mai où n'en doutons pas, il se chargera de relayer largement cet événement.

**l'acteur de l'essai de la première victoire de l'équipe de France contre les Blacks en 1979 ; il était surnommé « le Petit Prince ».*





Conseil Municipal

REPAS OFFERT AUX AÎNÉS

Samedi 27 février a eu lieu le **traditionnel repas offert par la Mairie** à nos anciens.

L'Espace Socio Culturel était bien rempli avec 150 convives qui ont apprécié l'excellent repas.

La journée fut ouverte par l'intervention de M. le Maire puis celle du Président de « Générations mouvement ».

Le bruit des couverts fut suivi par la danse pour la plus grande satisfaction des participants.

A l'année prochaine !

Comme tous les ans la Mairie de Brens offre un repas aux Aînés du village.



Télévision HD

Le passage à la télévision Haute Définition : C'EST LE 5 AVRIL

Il vous reste quelques semaines pour vérifier que votre téléviseur est bien compatible avec la nouvelle norme HD, sinon, vous ne pourrez plus recevoir la télévision après cette date ! Ce passage concerne les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Un test simple existe pour vérifier que votre téléviseur est compatible TNT HD : allez sur la chaîne 7, puis la chaîne 57 et vérifiez que le logo ARTE HD est bien présent en continu sur l'une des 2 chaînes, en haut à gauche de l'écran. Si c'est le cas, votre télé est prête pour le 5 avril, sinon, il ne faut pas tarder à s'équiper d'un adaptateur TNT HD à brancher dès maintenant au téléviseur.

Il est souhaitable de ne pas attendre le dernier moment pour s'équiper, afin de bénéficier d'un large choix de produits, dont ceux de premier prix (à partir de 25 euros).

Pour plus d'informations, un site internet : www.recevoirlatnt.fr

Un numéro d'appel (non surtaxé) : 0970 818 818

19 MARS 1962

Journée Nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie. Les Brensols se sont retrouvés devant le monument aux morts pour rendre hommage à toutes les victimes civiles et militaires de cette longue et dure guerre. Le « Cessez-le-feu » du 19 mars 1962 sonna comme la volonté commune du gouvernement de la nouvelle république Algérienne et de la France d'arrêter les combats. Souvenons-nous des civils massacrés, déplacés, déracinés, abandonnés et de nos 25 000 morts appelés du contingent et réservistes. La guerre d'Algérie fut pour la France l'épisode ultime de la décolonisation.

Les dépôts de gerbes suivis de la minute de silence et de la Marseillaise permirent à l'assistance de se recueillir sous un ciel triste et plombé.





Processionnaire du Pin

Comme chaque année en cette saison (de septembre à mai), de nombreux cocons soyeux sont observables dans certains pins. Il s'agit des nids d'hivernage des chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*). A la fin de l'hiver, les chenilles (qui se sont nourries des aiguilles de l'arbre) descendent s'enfouir dans le sol pour s'y chrysalider avant de devenir papillon.

Quels sont les risques :

• pour les humains et les animaux ?

Le corps des chenilles est recouvert de poils urticants microscopiques qui se brisent facilement et sont transportés dans l'air lorsque la chenille se sent agressée. Ils sont également présents en quantité dans les nids, ce qui rend leur manipulation dangereuse. Leur caractère urticant peut provoquer chez l'homme des réactions de démangeaison au niveau du cou, des mains, du visage. Le contact avec les yeux est aussi dangereux et leur inhalation peut provoquer une gêne respiratoire, voire une crise d'asthme. Les animaux les plus atteints sont les chiens et les chevaux, souvent victimes, à terme, de nécroses de la langue. L'espèce est cause d'inquiétudes pour les effets dévastateurs des chenilles sur les pins et les cèdres.

• pour les arbres atteints ?

Une colonie de chenilles se nourrit de 2 kg d'aiguilles (en poids sec) cinq colonies peuvent entièrement défolier un pin de 20 ans.

Quelles précautions conseiller face à cet insecte ?

De manière générale, il est essentiel de recommander la plus grande vigilance envers ces chenilles. Les poils urticants sont invisibles à l'œil nu. La chenille les projette en l'air quand elle se sent menacée. Ces poils peuvent rester en suspension et être urticants même après les processions (bacs à sable,...). En cas de réaction cutanée ou de troubles respiratoires, consulter en urgence un médecin en lui précisant la présence des chenilles processionnaires.

Quelles possibilités de lutte ?

Les luttes possibles limitent les populations mais aucune d'entre elles ne permet ni d'éradiquer le ravageur, ni d'éviter une nouvelle infestation, car les chenilles peuvent rester enfouies dans le sol de quelques jours à 5 années et ces papillons volent sur de grandes distances (de 3 km pour les femelles à 25 km pour les mâles).

La lutte par produit chimique est à proscrire en zone urbaine (elle est limitée aux grands espaces forestiers).

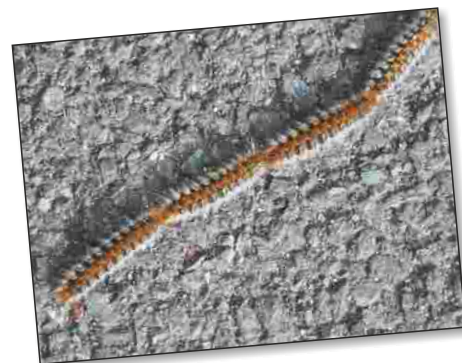
Les méthodes de lutte prophylactique et biologique permettent la régulation de cet insecte et limitent localement ses populations à un taux compatible avec la présence humaine. Ces différentes méthodes sont complémentaires les unes des autres.

Basées sur le cycle biologique de l'insecte, de ses prédateurs et de ses arbres hôtes, ces méthodes de lutte ne peuvent être efficaces que si elles sont effectuées de façon raisonnée et au moment opportun.

Exemple du piégeage par phéromones

Les chenilles donneront naissance, après chrysalidation, à un papillon qui ira se reproduire pour multiplier les populations.

C'est à ce stade qu'une stratégie de lutte est envisageable : la technique de piégeage des papillons par phéromone est une solution biologique qui permet de réduire les populations en empêchant la reproduction des papillons.





Vie Locale

JARDINAGE

La taille des arbustes du jardin : nécessaire ou pas ?

Physiologie de l'arbuste :

- C'est une espèce ligneuse, buissonnante, qui émet des branches dès le collet ou la souche, de hauteur variable. Il y a des petits arbustes de plus ou moins 50 cm comme les lavandes, caryoptéris, cistes... et des grands arbustes de plus ou moins 3 à 5 m tels que les lauriers-tins, vitex, lilas, éleagnus, arbre de Judée... la liste est longue...
- Le volume des branches est sensiblement égal à celui des racines
- La sève va toujours vers le point le plus haut
- C'est le bourgeon qui se trouve sous la coupe qui prendra le plus de sève
- Plus on taille du bois plus la plante en refait au détriment de la floraison
- Toute portion de bois sans bourgeon après la taille se dessèche
- Les fruits et les graines épuisent la plante, s'ils ne sont pas décoratifs on peut les enlever
- Savoir différencier les bourgeons à bois des boutons floraux
- ATTENTION à ne pas se tromper de date de taille en fonction de l'époque de floraison

Epoques de taille

- *Fin d'hiver début de printemps pour les arbustes à floraison estivale ou automnale, caducs ou persistants* comme : abelia, buddleia, caryoptéris, ciste, escallonia, éleagnus, hibiscus, millepertuis, lagestroemia, laurier-rose, lavande, lavatère, potentille, spirées d'été, tamaris d'été, viburnum, vitex...
- *Après la floraison pour les arbustes à floraison printanière* comme : ceanothe, cognassier du Japon, forsythia, kolwitzia, seringat, prunier à fleurs, groseillier à fleurs, romarin, spirées et tamaris de printemps, weigelia...

cas particuliers

Taille inutile pour rhododendron, azalée, camélia, houx, mahonia, pommier à fleurs, pivoine arbustive... sauf pour rééquilibrer le végétal le cas échéant.

Taille en fin d'hiver des arbustes

- à fruits décoratifs : callicarpa, colutea, argousier, rosier rugueux, symphorine, certains viburnums...
- à feuillage décoratif : eleagnus, aucuba, fusain, photinia, mahonia, pittosporum, troène...
- à bois décoratif : cornouiller, noisetier et saule tortueux...

Outils de taille

Sécateurs, sécateur de force et scie à tirer, bien affûtés et désinfectés.

La taille proprement dite

Bien observer le végétal, choisir les branches à couper : sèches, malades, cassées, trop fines, mal placées et la longueur selon les espèces et leur vigueur. Taille plus longue sur espèces vigoureuses et inversement.

Après la taille

Entretien normal, arrosage si nécessaire, fertilisation pas nécessaire si le sol des massifs est paillé en permanence.

Traitements phyto « ciblés » si nécessaire à base de produits naturels (macérations à froid, décoctions, infusions, argile, etc... privilégier la biodiversité végétale comme animale pour recréer un vrai équilibre dans le jardin.

Alors taille ou pas ? Pas systématiquement tous les ans, mais plutôt en fonction des besoins du végétal : déséquilibré, trop ou pas assez vigoureux, place disponible, etc...

Bernard Huet AdJ 2016



Obstination

*Je veux qu'on me regarde
Je veux plaire à mon âge
La chasse aux années
C'est ma spécialité
Sourire céramique
Poitrine silicone
Pour la forme
Silhouette sylphide
Liposuccion
Séduction*

*J'ai bien le temps
De jouer aux grands-mères
J'ai bien le temps
De faire des gâteaux
Ou d'aller au zoo
J'ai le printemps
Dans mes veines
Aubaine
Aubaine*

Alain Soriano



... Vie Associative

MISS PAYS DU PASTEL

Vendredi 20 MAI
Election Miss Pays du Pastel
Miss France
2016

Réservation auprès du BTCASC
 au 06.22.76.03.41

Le BTCASC organise l'élection Miss Pays du Pastel.

Elle se fera cette année pour la première fois sous l'égide de Miss France et patronnée par Endemol et TF1, avec l'opportunité de nous faire connaître au niveau régional et l'espoir d'arriver au titre national. Une belle soirée en perspective avec un nouveau programme varié et haut en couleur.

La jeune fille élue à Brens sera automatiquement sélectionnée pour concourir pour Miss Midi-Pyrénées. Nous savons déjà que de très belles jeunes filles résident à Brens ou aux alentours aussi. En attendant le 20 mai rêvons au titre de Miss France pour une Brensole.



Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol



Groupe FIESTA

L'Association remercie toutes les personnes qui n'ont pu se déplacer le soir du 6 février et qui, cependant, nous ont envoyé leur participation.

Nous remercions également les partenaires qui ont permis cette soirée.

19h : installation des instruments, des micros... une salle calme, vide. 20h30 les spectateurs arrivent en grand nombre.

Oui, pour une première de l'Association, nous sommes satisfaits. Les Brensols se sont déplacés pour écouter le groupe Fiesta : des chants que nous avons tous fredonnés dans notre jeunesse, des mélodies qui nous ont bercés et des histoires en Patois qui nous ont fait pleurer de rire .

Les crêpes étaient délicieuses. Il n'en restait pas beaucoup.

A VOS AGENDAS SORTIES CULTURELLES

Jeudi 19 mai au
 souterrain du Castella à Saint-Sulpice + la Bastide.

Jeudi 16 juin à la
 mégisserie de Graulhet + ...

De plus amples précisions courant mars : tarif, moyen de transport, inscriptions...

Un goûter vous sera offert par l'association.



Vie Associative

BTCASC

3^e Marché de Noël



Le 3^e marché de Noël a été un vif succès puisque plus de quarante stands mettant l'accent sur la créativité, ont permis aux acheteurs de mettre une touche artisanale aux cadeaux déposés sous le sapin !

Le Père Noël était là bien sûr pour finir de remplir sa hotte. Ce dernier a longuement échangé avec les enfants et s'est prêté au jeu des photos puis il est reparti poursuivre sa tournée avant le grand soir !!!

L'association vous attendra l'année prochaine le **samedi 17 décembre 2016** pour la 4^e édition.



A VOS AGENDAS

- Avril :**
dimanche 3 : Bourse Loisirs Créatifs ALB
dimanche 10 : Thé-Dansant AÎNES
- Mai :**
dimanche 8 : Thé-Dansant AÎNES
samedi 14 : Concert ROOL'TOUJOURS
jeudi 19 : Sortie St-Sulpice PATRIM. BRENS.
vendredi 20 : Elect. Miss Pays Pastel BTCASC
- Juin :**
jeudi 16 : Marché de Pays BTCASC
jeudi 16 : Sortie Tarn PATRIM. BRENS.
dimanche 19 : Vide grenier BRENS OLYMP.
ven. 24 et sam. 25 : Kermesse des écoles APE

Avril - Mai - Juin



AINES RURAUX



Judi 14 janvier, les Aînés de Brens se sont réunis en Assemblée Générale en présence de M. le Maire.

180 adhérents avaient fait le déplacement. Après s'être acquittés de leur cotisation, les participants ont pu se rencontrer, échanger leurs vœux et aborder toutes sortes de conversations.

Cette année un écran géant a été mis en place sur la scène et après un montage de grande qualité, élaboré par Jacques Bouyssière, le public a pu voir défiler en continu les photos de tous les événements de l'année, où chacun a pu se reconnaître : marche, cartes, voyage, repas etc...

Le Président Yves Vigné a ensuite pris la parole. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, il a déclaré l'Assemblée ouverte.

Moïse Ténès, porte-parole du bureau a commenté le programme des activités du 1^{er} semestre 2016, signalant le repas de la saint Valentin du 14 février et le voyage d'une journée pour le 15 avril.

La Secrétaire Josy Marra a retracé et commenté les activités de l'année

2015 qui ont connu une bonne fréquentation : voyage, marche, cartes. Les repas de la gratounade et de fin d'année ont été très appréciés.

Le Trésorier J.P. Blanquer nous a fait le bilan financier de l'année écoulée. Celui-ci a laissé apparaître une trésorerie stable, malgré de grosses participations, notamment repas de fin d'année et voyage de l'amitié. Il a dans la foulée donné la parole au vérificateur aux comptes M. Emile Anento qui a approuvé et validé les cahiers.

Le Président reprenant la parole nous a annoncé une petite modification du bureau, suite à la démission de M. Georges Boudet, remplacé par Mme Geneviève Recho.

Ceci-dit, il a rassemblé sur la scène la totalité des membres du bureau dont l'effectif reste inchangé à 15, il les a remercié pour le travail qu'ils ont accompli bénévolement.

Au nom de tous, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents qui sont venus en nombre propulser notre association à 263 membres, il a souhaité une bonne et heureuse année et un bon goûter puisque des fouaces accompagnées de vin, mousseux, doux, café, fruits, bonbons étaient offerts.

Futurs « thé dansant »

10 avril : Trompette Mélodie

8 mai : Sébastien Castagné

BUREAU 2016

Président d'honneur : M. Michel Terral

Président : M. Yves Vigné

Vice-Présidents : M. Alain Deschamps et Mme Geneviève Recho

Secrétariat : Mme Josiane Mara et Mme Félicie Blanquer

Trésoriers : M. Jean-Pierre Blanquer et M. Moïse Ténès



... Vie Associative

Infos Utiles

Police 17

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Samu 15

Enfance maltraitée 119

Allo Médecin de garde 3966

Centre anti-poison 05 61 77 74 47

CNIDE (canicule/froid) .. 0 810 057 500

www.infocanicule.fr ou www.infograndfroid.fr

Service des eaux 05 63 41 74 08

EDF 05 63 57 26 81

Hydroélectrique 05 63 57 57 17

gestion de Brens

GDF 0 800 473 333

Collecte déchets 0 800 007 236

dechets.menagers@ted.fr

Agence postale 05 63 81 54 77

Place de la mairie. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi de 8h30 à 11h30

Mairie 05 63 57 05 04

..... Fax : 05 63 57 69 76

Email : mairie-de-brens@wanadoo.fr

Site : www.ville-brens.fr

Médecins

Centre Médical de Brens :

Bah Thierno 05 63 41 05 33

Soulé Pierre 05 63 41 05 33

Deymié Philippe 05 63 41 05 33

Kinésithérapie

Weber Caroline 05 63 41 71 09

Gontié Rémi et Delphine Robert

Dentiste

Mme Jougla 05 63 81 44 72

Orthophoniste

Capuano Aurélie 05 63 41 02 45

Ostéopathe

M. Stehle 05 63 57 98 34

Pharmacie

La Fédarié 05 63 57 15 21

Fax : 05 63 57 97 13

phfedarie@wanadoo.fr

ADMR

Soins 05 63 57 66 84

Aide à domicile 05 63 42 10 06

Permanence : tous les lundis et jeudis de 14h à 17h Bât. ADMR

Infirmiers :

Bonnefoi Yvette 05 63 57 14 18

..... 06 07 19 58 83

Bouregaya Lahouaria ... 06 60 92 81 58

Boursier Damien 06 10 55 53 74



ARTS ET LOISIRS BRENSOLS

3^e Bourse aux Loisirs Créatifs



Nous vous attendons nombreux !

L'Association Arts et Loisirs Brensols vous invite à venir découvrir les possibilités de travaux manuels et artistiques, bijoux, patchwork, carterie, scrapbooking, pergamano etc... à faire vous-même.

Cette année, démonstration de constructions d'abris et d'hôtels à insectes par «les amis du jardin» tout au long de la journée avec Bernard Huet.

Un très beau tableau réalisé et offert à l'association par le peintre gaillacois Michel Ger sera le super lot de la tombola.

Petite restauration sur place, sandwiches, quiches, crêpes, gâteaux, cafés, viennoiseries....

Dimanche 3 avril 2016 - de 8h à 18h - E.S.C. BRENS

Renseignements et Réservations au 05 63 57 12 90



REPAS-SPECTACLE POLYNÉSIEEN —

28 MAI 2016 - BRENS - E.S.C.

Organisé par TAO'A NO TAHITI et FARE'ANA



29€ (+12 ans) - 12€ (7 à 11 ans)
gratuit jusqu'à 6 ans

Informations et Réservations :
Association TAO'A NO TAHITI
06.09.09.64.26 ou 09.77.80.14.20 ou 07.81.31.50.00
ou e-mail : taoanotahiti@gmail.com

Animation gratuite samedi de 14h30 à 16h

Hereiti, notre animatrice présentera le spectacle de fin d'année des écoliers de villages voisins suivi d'un goûter permettant ainsi aux parents d'admirer et de faire des photos de leurs enfants sur la scène.

Samedi 28 Mai
à partir de 19h30
à Brens (81)
Repas-Spectacle
Polynésien
* avec *
Hei Show Tamure
* en 1^{ère} partie *
l'école de danse de Hereiti
& les îles Wallis-et-Futuna
29€ (- de 12ans 12€)
sur réservation uniquement
Salade de Poisson à la Tahitienne
Porc Croustillant Sauce Coco
Poulet Fafa
Riz Parfumé et Légumes Variés
Gâteau Mimosa & Po'e
* Café & Vin *
Accueil Traditionnel Fleuri avec Punch
Tél: 0977801420*0609096426*0781315000
taoanotahiti@gmail.com